LA CONCERTATION PRÉALABLE AVEC LE PUBLIC

Après deux ans de concertation avec les collectivités locales et les services de l'État, une nouvelle étape de dialogue avec le territoire s'engage.

Afin de permettre au public de comprendre les enjeux du projet, RTE, adhérent de la Charte de la participation du public, a souhaité renforcer la concertation menée autour de ce projet grâce à l'expertise de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et à la garantie de compétence, d'indépendance et de neutralité de ses garants.

Du 13/01/2020 au 12/02/2020, le public a la possibilité de prendre connaissance du projet proposé par RTE et d'apporter ses contributions sur l'emplacement du poste, son intégration dans l'environnement et les lignes souterraines à construire.

Pour cela, RTE a prévu un dispositif d'information complet :

- **Une page d'information sur le projet** sur le site RTE France https://www.rte-france.com/fr/projet/un-nouveau-poste-electrique-pour-alimenter-cigeo

- **Une plateforme internet interactive** pour formuler des observations, propositions ou poser des questions. RTE s'engage à vous répondre.
https://www.raccordement-cigeo-rte.fr/

- **Un dossier de concertation** disponible dans les mairies de Bure, Bonnet, Mandres-En-Barrois, Ribeaucourt et Saudron.

- **2 réunions publiques** dans le cadre des ateliers énergie organisés par l'Andra le 13 janvier et le 12 février à 18h15, salle Bellevue à Bure.
Pour vous inscrire : concertation-cigeo@andra.fr
ou 03 29 75 53 73

- **Un contact direct** avec le garant de la concertation préalable du public par voie postale ou par email :
M. Jean-Michel Stievenard
Commission nationale du débat public,
244 boulevard Saint Germain, 75007 Paris
Email : jean-michel.stievenard@garant-cndp.fr

Au terme de cette concertation, un bilan sera rédigé par le garant et publié sur le site de RTE France

NOUS CONTACTER

Adresse postale

RTE - Raccordement CIGEO
8 rue de Versigny TSA 30007
54608 VILLERS LES NANCY CEDEX

Le réseau de transport d'électricité

C'est signé Billiotte & Co | 144o4 | décembre 2019 | Crédits photographiques : RTE

Le réseau de transport d'électricité

Un nouveau poste électrique pour alimenter Cigeo

RACCORDEMENT CLIENT

Un nouveau poste électrique nécessaire à l'alimentation en électricité de CIGEO.

Une solution technique optimisée pour répondre aux exigences de sécurité et d'insertion paysagère dans l'environnement.

Un renforcement du réseau qui accompagne le développement du territoire.

LE PROJET D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Dans le cadre du projet de création du centre industriel de stockage géologique (CIGEO) à Bure (55), l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a sollicité RTE pour réaliser le raccordement du futur site au réseau public de transport d'électricité.
Dès le début du chantier de construction, CIGEO aura besoin de ressources électriques importantes pour alimenter les équipements de creusement des galeries puis pour répondre à la consommation des installations en phase d'exploitation.
RTE doit anticiper ces besoins afin que l'alimentation en électricité soit opérationnelle dès le début du chantier, compte tenu des procédures de concertation, des procédures administratives et des temps de construction des lignes et postes électriques.

Pour alimenter Cigéo en électricité, il est nécessaire de le relier à la ligne électrique à très haute tension déjà existante, qui traverse le canton d'est en ouest. C'est le rôle des trois postes électriques qui devront être construits.
Un premier poste, d'une surface d'environ 6 hectares, sera situé au plus près de la ligne haute tension.
Deux autres postes seront situés dans l'enceinte de Cigéo pour alimenter respectivement la zone «Descenderie» et la zone « Puits ».
Ces postes seront reliés entre eux par trois lignes électriques souterraines.

- **55 M€ d'investissement global**
- **410 k€ de taxes locales annuelles**

LES INSTALLATIONS RTE À CONSTRUIRE

Le poste électrique 400 000/90 000 volts
La préservation des paysages est très importante pour RTE.
Elle résulte d'un choix de localisation pertinent et d'un traitement paysager restant à définir. L'intégration paysagère du poste s'appuiera sur une étude paysagère réalisée par un bureau d'étude spécialisé. Elle pourra notamment concerner le traitement architectural de la clôture et la mise en place d'un couvert végétal.

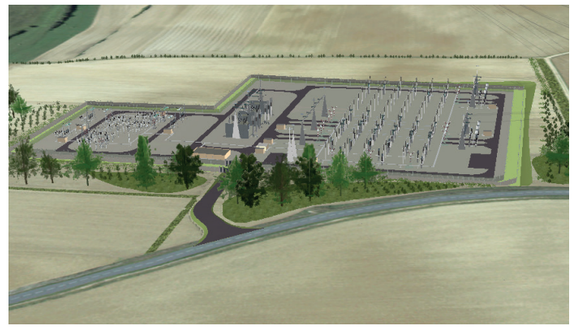

Les lignes souterraines
Les liaisons à 90 000 volts à installer entre le poste RTE et les deux sites de raccordements CIGEO sont entièrement construites en technique souterraine. Les terrains traversés conserveront complètement leur vocation agricole sans contrainte pour leur exploitation.

Vue schématique du projet

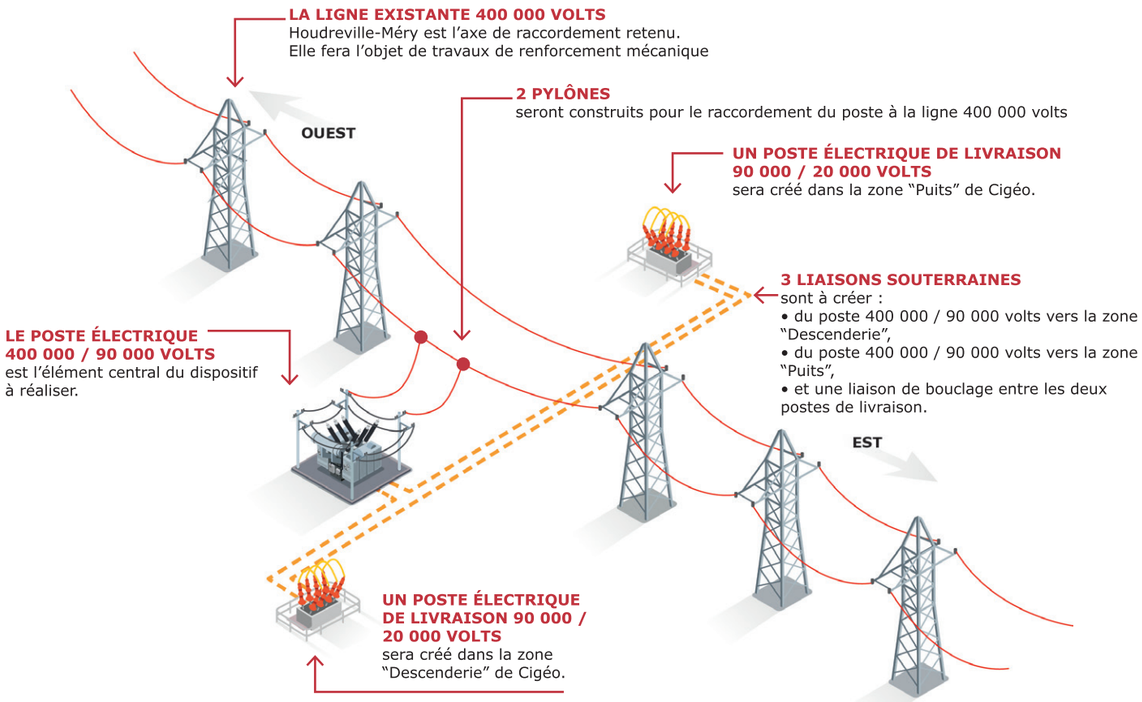

Sites possibles d'implantation du poste 400 000 / 90 000 volts

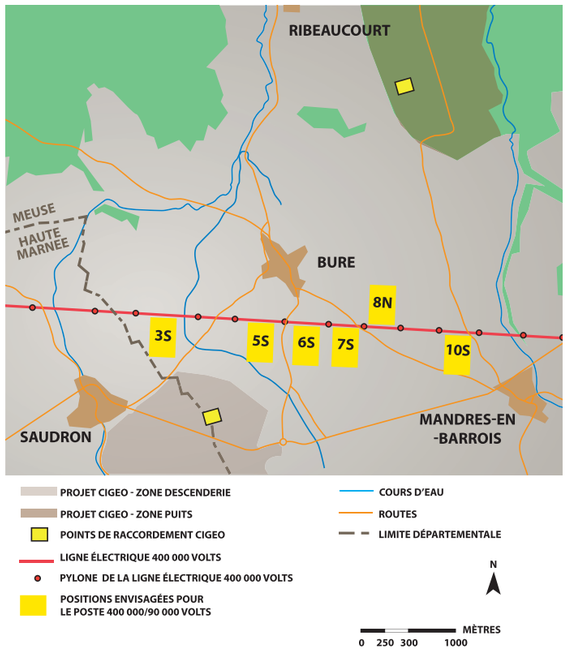

Les étapes de construction d'une ligne souterraine

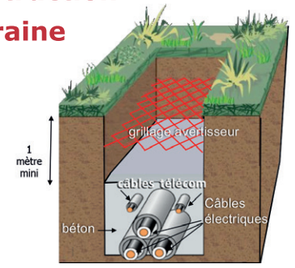

1 LA POSE DES FOURREAUX
- Ouvrir une tranchée
- Déposer des tubes
- Enrober de béton
- Poser le grillage avertisseur pour signaler la présence de la ligne
- Remblayer la tranchée

2 LA POSE DES CÂBLES ÉLECTRIQUES
- Tirer les câbles électriques dans les tubes
- Raccorder les câbles au bout de chaque tronçon

3 REMISE EN ÉTAT DÉFINITIVE DES CHAUSSÉES ET DES SOLS

Les grandes étapes du projet

2014
CHOIX DE LA SOLUTION TECHNIQUE
Approbation du dossier de justification technico-économique par les services du ministère de l'Energie

2014 - 2020
CONCERTATION
9 janvier 2014 : validation de l'aire d'étude
Concertation avec les élus, services de l'Etat, organisations socio-professionnelles et associatives sous l'égide de la préfecture de la Meuse (procès-verbal de fin de concertation en juin 2016)
Concertation préalable avec le public sous l'égide d'un garant désigné par la Commission Nationale du Débat Public et ce à l'initiative de RTE

2020 - 2022
DÉPÔT ET INSTRUCTIONS DES DEMANDES D'AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES
Enquête publique
Déclarations d'utilité publique
Permis de construire
Approbation des projets d'ouvrages

2023
DÉBUT DES TRAVAUX
Après accord de l'État

2025
MISE EN SERVICE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES